



Jean-Louis : 06 76 40 37 80

Sortie petite journée vendredi 7 novembre 2025

OLLAINVILLE – BRUYERES LE CHATEL

Rando sans difficultés sur un terrain varié : un peu vallonné (quelques côtes et descentes) principalement en urbain et sous-bois.

Quelques traversées de routes, être très attentif aux règles de sécurité

Environ **14 km**, 4 h de marche + les arrêts Repas **tiré du sac**

Point haut :92 m. Point bas : 46 m. Dénivelé positif : 62 m.
N° 2315OT carte IGN au 25/000^e

Rendez-vous :

9 h 30 au marché de Paray ou 10 h 15 :

Parking du nouveau cimetière d'Ollainville- chemin de la croix blanche.

GPS : 48.594037 2.211445

Indemnité de covoitage : 4 € 68 km

Pour ceux qui se rendent directement sur place prévenir Jean-Louis la veille.

Descriptif

Départ vers le Nord-Est (60°) en suivant un PR en parallèle de la D116D. A droite passage sous un pont puis à gauche pour emprunter la piste cyclable sur une centaine de mètres. Au niveau des terrains de sport direction plein sud jusqu'à la rue des sources où nous prendrons à gauche. Arrivés au château d'Ollainville on bifurque plein sud sur la rue de la Roche, rue du chemin vert et sentier des buchettes qui nous amènera au bord de la Remarde. Direction Nord Est (60°) pour gagner l'entrée du parc de l'eau et nous suivrons le GRP vallée de l'Essonne jusqu'au bassin de retenue de l'orge de Trevoix dont nous ferons le tour par la rive sud jusqu'au moulin de Trevoix où nous retrouverons à gauche (310 °) le GRP.

Celui-ci nous conduira jusqu'à l'entrée de Bruyères où nous prendrons à gauche le sentier du grand Ru, le chemin des vignes, le sentier de la Fontaine bouillant en direction de l'église Saint Didier.

La pause pique-nique se passera en fonction du temps soit au lavoir soit dans le parc jouxtant l'église.

Nous reprendrons notre randonnée en empruntant plein nord le sentier de la fontaine Beurlin, puis à droite la rue du pont lignol, gauche sentier du saut du loup, gauche rue de Soucy puis droite chemin du Vau lézard pour rentrer dans la forêt. A gauche (295°) chemin rural de Bruyeres, puis à droite (60°) le chemin de Rochefort nous mènera jusqu'à la D97.

Prudence car nous devrons cheminer en file indienne sur l'accotement durant 250 m puis à droite (140°) le PR nous ramènera vers la D116 que nous traverserons et poursuivrons sur le PR jusqu'au parking.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**
Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier